



DECLARATION DE LA CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO SUR LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE ACTUELLE EN RD CONGO

« Proclame la parole, insiste à temps et à contretemps, réfute, menace, exhorte, avec une patience inlassable et le souci d'instruire » (2 Tm 4,2)

1. Mue par sa foi et sa sollicitude pastorale, interpellée par les attentes du Peuple congolais, encouragée par la Résolution 2348 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et par amour de la République Démocratique du Congo, notre pays, la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) n'abandonne pas le Peuple congolais et ses aspirations les plus légitimes, surtout pas en ce temps de crise.

Mission prophétique

2. Bien qu'ayant clôturé sa mission de bons offices auprès des Acteurs politiques et sociaux, la CENCO réaffirme sa solidarité avec le Peuple congolais et son souci de contribuer à son bien-être en ce temps critique. Ainsi, en conformité avec sa mission prophétique, elle « *est décidée à accompagner le Peuple congolais dans la mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre* »¹, pour avoir assuré la médiation dans les négociations et engagé sa responsabilité morale.

3. Cet Accord, salué par tout le Peuple congolais, a été en plus sanctionné par la Résolution 2348 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui « **souligne** qu'une mise en œuvre complète et rapide de l'Accord du 31 décembre 2016 est essentielle pour appuyer la légitimité des institutions chargées de la transition, **exprime** son plein appui à la médiation conduite par la Conférence épiscopale nationale du Congo, **demande instamment** à toutes les parties prenantes nationales de poursuivre la concertation de manière transparente et ouverte et de coopérer avec la Conférence à cet égard, et **prie** le Secrétaire Général de fournir un appui politique à ces efforts conformément aux dispositions de la présente résolution, notamment en usant de ses bons offices » (n.7).

4. A cet effet, réuni à Kinshasa, le 20 avril 2017, le « Comité de Suivi de la CENCO », chargé des négociations politiques directes entre les Acteurs politiques et sociaux de la République Démocratique du Congo, s'est penché sur l'état actuel de la mise en application de l'Accord politique global et inclusif du Centre Interdiocésain.

¹ CENCO, **NON AU BLOCAGE ! Face aux tribulations du moment : prenez courage, car le Christ a vaincu le monde** (cf. Jn 16,33), 22 février 2017, n.9.

Respect intégral de l'Accord

5. Il sied de rappeler que l'Accord de la Saint-Sylvestre a été motivé par la nécessité de trouver un consensus global sur la cogestion du pays par les parties prenantes après le 19 décembre 2016, date de la fin du deuxième et dernier mandat de l'actuel Chef de l'Etat. Signé le 31 décembre 2016, cet Accord historique a l'avantage de contenir plusieurs acquis dont l'application ne nécessite pas un arrangement particulier, notamment :

- a) *Le Chef de l'Etat ne briguera pas un troisième mandat (cf. III.2.1.) ;*
- b) *Le Président de la République reste cependant en fonction jusqu'à l'installation du nouveau Président élu (Idem);*
- c) *Les élections présidentielles, législatives et provinciales seront tenues avant fin décembre 2017 (cf. IV.2.) ;*
- d) *Aucune initiative de révision de la Constitution et de son changement ne sera consentie ni par voie référendaire ni par voie parlementaire pendant la période pré-électorale et électorale (cf. II.1.).*

La mise en œuvre d'autres points de l'Accord étant liée à la signature de l'Arrangement particulier qui en fixe les modalités d'application, **il est urgent de hâter la signature dudit Arrangement.**

6. Dans son discours sur l'état de la Nation, le 5 avril 2017, le Chef de l'Etat s'est engagé à trouver une solution aux deux points de blocage de l'Arrangement particulier, à savoir : **le mode de désignation et nomination du Premier Ministre ainsi que la présidence du Conseil National de Suivi de l'Accord et du Processus Electoral (CNSA).**

7. Ledit Accord stipule que « *Le Gouvernement de la République est dirigé par le Premier Ministre présenté par l'Opposition politique non-signataire de l'Accord du 18 octobre 2016/Rassemblement et nommé par le Président de la République conformément à l'article 78 de la Constitution* » (III.3.3). La CENCO déplore que les consultations entre le Chef de l'Etat et le Chef de délégation du Rassemblement aux négociations au terme desquelles allait être nommé le Premier Ministre n'aient pas eu lieu. Malgré tout, un Premier Ministre a été nommé. **Ceci constitue une entorse à l'Accord de la Saint-Sylvestre et explique la persistance de la crise.**

8. Quant à la présidence du CNSA, le Président de la République, dans son discours susmentionné, « *en appelle à l'accélération des tractations au sein de la classe politique en vue de la désignation (...) d'une personnalité consensuelle devant présider cette structure* ». Force est de rappeler le contenu de l'Accord à ce sujet : « *Le CNSA sera présidé par le Président du Conseil des Sages du Rassemblement* » (V.2.2.). En vue de surmonter le blocage sur ce point, la médiation de la CENCO

avait proposé de concilier la lettre et l'esprit de l'Accord, c'est-à-dire que le Président du CNSA provienne du Rassemblement mais qu'il fasse l'objet d'un consensus.

9. Sur ces deux questions, et sur celles restées pendantes, la CENCO considère que **sortir du compromis politique convenu entre les parties prenantes serait violer l'Accord de la Saint-Sylvestre**. Le consensus ayant été le mode de prise de décisions lors des négociations politiques, la CENCO encourage les Acteurs politiques et sociaux à plus d'efforts et de concessions afin de parvenir à une solution complète et rapide de la crise.

10. Par conséquent, **la CENCO en appelle aux Acteurs politiques et sociaux à être plus sensibles aux souffrances du Peuple congolais**. Aussi convient-il de souligner avec force que l'Accord du 31 décembre 2016 vise « *l'organisation des élections au plus tard en décembre 2017* » (IV.2.) en vue de l'alternance démocratique et pacifique.

11. Dans l'Accord du 31 décembre 2016, un chapitre a été consacré à la décrispation du climat politique, notamment par la libération des prisonniers politiques et d'opinion, le respect des droits humains et la réouverture des médias. Plusieurs prisonniers politiques et d'opinion ont bénéficié des mesures de relâche, dont quatre dits « cas emblématiques ». D'autres cas, en particulier ceux de Jean-Claude MUYAMBO et de Moïse KATUMBI, n'ont pas encore été résolus. Quelques radios et télévisions ont été rouvertes ; d'autres devraient l'être aussi si les concernés adressent des demandes quant à ce. Tout en saluant les résultats déjà obtenus sur ce chapitre, la CENCO déplore cependant une certaine léthargie dans l'application de ces mesures de décrispation. Elle demande de mettre tout en œuvre en vue de favoriser un climat de quiétude et d'inclusion propice à la tenue d'élections.

Situation sécuritaire et respect des droits humains

12. La CENCO suit avec beaucoup d'inquiétude la situation socio-sécuritaire et humanitaire à travers le territoire national. Récemment, dans le Grand-Kasaï et plus particulièrement dans l'Archidiocèse de Kananga et dans les Diocèses de Mbuji-Mayi, de Luebo et de Luiza des affrontements sanglants ont opposé les Forces de l'ordre aux milices se réclamant du Chef coutumier KAMUINA NSAPU. Des violences d'une rare cruauté ont causé de nombreuses pertes en vies humaines et des destructions des infrastructures publiques et ecclésiastiques. La CENCO dénonce et condamne fermement ces actes ignobles. Elle en appelle à la retenue et à l'apaisement. En même temps, elle réitère sa demande d'enquête indépendante et objective afin d'établir les responsabilités.

13. La CENCO salue les efforts de réconciliation déployés par le Gouvernement central avec l'appui de la MONUSCO afin de ramener la paix dans le Grand-Kasaï. Elle rappelle que tout problème social ne nécessite pas une solution par la voie des armes. Comme le dit le Pape François dans son Message *Ubi et Orbi* le Dimanche

de Pâques, le 16 avril 2017 : « **Qu'on puisse construire des ponts de dialogue, (...) dans la recherche de solutions valables et pacifiques aux controverses (...)** ».

14. La CENCO recommande vivement que ce processus de pacification prenne également en compte l'aspect humanitaire et s'étende sur l'ensemble de cette contrée sinistrée afin de favoriser l'accès aux populations meurtries. Bien entendu, il appartient au Gouvernement congolais d'apporter l'assistance humanitaire nécessaire aux victimes de cette tragédie. En outre, la CENCO sollicite l'appui multiforme de la MONUSCO, de la Communauté internationale, des Organisations humanitaires, ainsi que des hommes et des femmes de bonne volonté pour résorber cette crise socio-sécuritaire.

Situation économique

15. La crise socio-politique et sécuritaire décrite ci-haut a des conséquences néfastes sur le plan social et économique. En effet, le manque de consensus sur la gestion du pays pendant la période préélectorale et électorale sème la peur, éloigne les investisseurs et affecte sérieusement le climat des affaires. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les sources principales de la trésorerie de notre pays connaissent une baisse sensible des recettes.

16. Cette crise économique se manifeste également par la dépréciation inquiétante du franc congolais et la diminution croissante du pouvoir d'achat de la population. La situation est encore plus déplorable dans les provinces directement concernées par l'insécurité. La CENCO exhorte les Acteurs politiques et sociaux à adopter des comportements responsables dans la gestion de la « *res publica* », afin d'améliorer le social de la population.

17. En ce temps de Pâques, que le Christ vainqueur du mal et de la mort fasse de nous des hommes et des femmes nouveaux, artisans de justice et de paix. Que la Vierge Marie, Notre Mère, intercède pour notre pays, la République Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le 20 avril 2017

ARCHEVEQUES ET EVEQUES PRESENTS A LA REUNION DU COMITE DE SUIVI
DU 20 AVRIL 2017

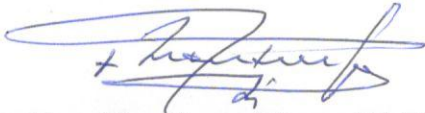
1. Son Exc. Mgr Marcel UTEMBI,

Archevêque de Kisangani
Président de la CENCO



2. Son Em. Laurent Cardinal MONSENGWO,

Archevêque de Kinshasa



3. Son Exc. Mgr Jean-Pierre TAFUNGA,

Archevêque de Lubumbashi



4. Son Exc. Mgr Marcel MADILA,

Archevêque de Kananga




5. Son Exc. Mgr François Xavier MAROY,

Archevêque de Bukavu



6. Son Exc. Mgr Joseph MOKOBE,

Evêque de Basankusu



7. Son Exc. Mgr Fidèle NSIELELE,

Evêque de Kisantu



8. Son Exc. Mgr Nicolas DJOMO,

Evêque de Tshumbe



9. Son Exc. Fulgence MUTEBA,

Evêque de Kilwa-Kasenga



10. Son Exc. Mgr Félicien MWANAMA,

Evêque de Luiza

